

« RENFORCEMENT DES OSC FEMINISTES ŒUVRANT A L'EGALITE DE GENRE EN ET PAR L'EDUCATION »

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONCERTATION AUTOUR DE L'APPEL A PROJETS FSOFF – 14 avril 2022

I PARTICIPANT·ES

Cf. liste en annexe

II PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS

Cf. présentation powerpoint

III ECHANGES

Question (Planning familial) : Est-ce que l'éducation complète à la sexualité/la question des droits à la santé sexuels et reproductifs, facteur essentiel dans l'accès à la scolarisation en plus d'être un élément important de l'éducation, est intégrée dans l'appel à projets ?

Réponse AFD: *oui, bien sûr, c'est un des leviers très importants d'accès à l'éducation pour les filles et de transformation des normes de genre de manière plus générale. La note de cadrage ne préempte pas d'activités pour laisser aux OSC la possibilité de faire des propositions mais l'éducation à la sexualité est bien mentionnée dans la note. Cela peut être un élément de réponse dans le cadre d'une approche intégrée.*

Questions (Plan) : On sent une orientation vers la tranche d'âge des adolescentes (10-15 ans) : comment avez-vous abouti à cette tranche d'âge prioritaire, et sur le focus sur le secondaire ? Pourriez-vous expliquer les effets de leviers attendus ?

Sur la liste des pays, pourquoi ce choix a-t-il été fait et comment est-il connecté aux programmes en cours portés par la France ou le PME ?

Réponses AFD : *Sur la tranche d'âge « adolescentes » : cet angle autour du secondaire ou des jeunes filles d'âge secondaire n'exclut pas les interventions à d'autres niveaux (au niveau primaire par ex), mais, comme nous l'avons souligné, i) c'est souvent un angle mort des*

financements, ii) dans beaucoup de pays, c'est une tranche de vie des jeunes filles au cours de laquelle elles perdent l'accès à l'éducation car cet âge concentre différentes barrières à l'éducation (pour des raisons économiques, pour des raisons de santé sexuelle et reproductive), avec un effet cumulatif en zone rurale pour les filles issues des ménages les plus pauvres.

Pour conclure, nous ne faisons pas de cette tranche d'âge une priorité exclusive de cet appel à projets car les contextes et situations vécues sont différents, mais il nous semble que c'est un angle qui doit être investi pour proposer des activités structurantes.

Concernant la liste des pays : comme pour la tranche d'âge, ce n'est pas un critère exclusif, mais on souhaite s'assurer que les propositions porteront sur des pays majoritairement issus de la liste. En effet, cette liste de pays a été choisie car l'AFD et/ou le PME interviennent déjà ou ambitionnent de le faire dans ces géographies, sur le secteur éducatif et en faveur de l'éducation des filles (pour le PME, notamment via son nouvel instrument de financement pour l'égalité de genre). Il s'agit ainsi de faciliter le lien avec les pouvoirs publics/les autorités en charge de la politique éducative des pays, de faciliter la participation des OSC féministes aux instances de coordination, de relayer le plaidoyer réalisé par les OSC et d'encourager des financements complémentaires permettant de répondre à des problématiques liées à l'offre, et ainsi d'avoir une approche plus complète sur le plan local et national.

Question (CNSL) : Cet appel à propositions présente un aspect militantisme très fort. Quels critères définissent une OSC féministe dans les pays du Sud ?

Réponse AFD: La définition retenue est celle du cadre stratégique du Fonds de Soutien aux OSC féministe, co-construite avec la société civile et qui précise que : « le FSOF s'adresse aux organisations féministes de la société civile dans toute leur diversité, constituées ou non de façon formelle, qui ont pour objectif d'agir en faveur de l'égalité de genre et de transformer durablement les rapports sociaux fondés sur le genre, et particulièrement celles dont la mission principale est la défense et la promotion des droits effectifs et l'émancipation des femmes et des filles. »

Questions (ENDA GRAF) : Quand vous parlez d'éducation, est-ce de manière classique ou de manière plus large, qui prendrait d'autres canaux que les bancs de l'école ?

Le pilotage du projet selon une théorie du changement est intéressant, néanmoins est-ce qu'il est réaliste de penser qu'une seule et même logique du changement peut s'appliquer dans les différentes géographies, qui présentent des contextes différents ? Est-ce que ce ne serait pas intéressant de déterminer plusieurs théories du changement en fonction de chaque contexte (partir des contextes dans lesquels on travaille avec les communautés concernées, déterminer quels pourraient être les objectifs de changements, et aboutir ensuite à une théorie du changement contextualisée) ?

Les collectivités territoriales ont également un rôle à jouer, aux côtés des pouvoirs publics nationaux et des OSC.

De la recherche-action, c'est bien mais comment observe-t-on et suit-on le changement et qui le fait ? ENDA GRAF SAHEL travaille là-dessus avec des outils expérimentés de mesure des changements.

Au-delà des activités éducatives, comment le projet va-t-il garantir l'autonomie de ces jeunes filles, qui deviendront des femmes (ex élections Sénégal, peu de participation des femmes malgré les programmes visant l'autonomisation) ? Intègre-t-on dans cet appel à projets cette dimension autonomisation ?

Réponses AFD : Sur la définition de l'éducation : on ne vise pas uniquement l'accompagnement des jeunes filles vers l'éducation formelle. L'éducation non formelle est également visée. Le terme « éducation » englobe également la formation professionnelle et l'enseignement technique. C'est au consortium et aux OSC féministes locales de définir les priorités d'éducation en fonction des besoins locaux.

Sur la théorie du changement : Quand on dit que le projet sera piloté selon une théorie du changement, cela ne signifie pas que la même théorie du changement doit être appliquée dans toutes les géographies mais que le projet devra construire un cadre de repères global qui sera affiné selon les contextes, cela en sus du cadre de redevabilité générique et propre au FSOF. Afin de réaliser cet affinage, la recherche-action ainsi que les échanges avec les acteurs locaux seront utiles car ils permettront de documenter les changements attendus, ou non attendus mais qui ne manqueront pas de se produire au niveau local.

Sur l'autonomisation des filles : c'est l'ADN du FSOF d'amplifier la voix des jeunes filles et femmes dans la vie politique et publique. L'approche par thématique a des limites, dont celle d'opérer parfois en silo, mais on espère avoir un effet de caisse de résonance sur ces enjeux, notamment via la composante 2 de l'action qui permettra le plaidoyer. La structuration et valorisation des voix pour les rendre plus vocales, plus audibles au sein de la société ou de différentes instances est un objectif de cet appel à projets. Par ailleurs, il n'y a pas que cet appel à projets, d'autres ont été lancés sur des thématiques différentes (santé, environnement etc.)

Question (FAWE): Vous mettez l'accent sur l'éducation non formelle, mais n'y a-t-il pas une ambivalence entre renforcer l'offre éducative et les passerelles entre formel et non formel ? Pour certaines communautés, il n'est pas question d'aller vers le formel. Le non formel est un très grand angle mort du financement domestique comme international. Il serait donc intéressant d'en faire une priorité, dans la continuité des orientations stratégiques de l'UA qui ont décidé que les pays africains devaient développer des modes d'éducatons holistiques, où les différents modes d'éducation sont considérés comme de dignité égale. Il serait intéressant de cibler de jeunes adolescentes hors du système scolaire, notamment celles qui n'ont jamais été à l'école.

On sait que dans nos systèmes, beaucoup de jeunes sont plus âgés que la tranche d'âge visée par le système éducatif (jeunes au-delà des 15 ans encore au collège par ex). Si on exclut les plus de 15 ans, on risque de ne pas toucher les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de certains pays. Pour que les jeunes du secondaire (y inclus le lycée) soient pris en considération serait-il possible d'avoir de la souplesse sur cette tranche d'âge ?

Est-ce que cet AP vise l'éducation bilingue/en langue locale ?

Réponses AFD : Sur le non-formel : L'éducation non formelle n'est absolument pas exclue de cet appel à projets et nous le repréciserons dans sa version finale. En effet, l'enjeu de l'appel est d'accompagner les jeunes vers un meilleur épanouissement social, personnel, qui passe aussi par l'intégration dans la vie économique. En ce sens, l'éducation formelle n'est pas la seule réponse possible. L'enjeu est de comprendre où sont les barrières à l'acquisition de compétences. Si elles sont liées à l'offre, ce n'est pas du ressort des OSC féministes de mettre en place des offres alternatives et méthodologiquement il sera difficile de le faire (le plaidoyer en sa faveur pourrait être une solution). Toutes les politiques d'éducation présentent un volet sur l'éducation non formelle mais ce dernier n'est en effet peu ou pas financé. C'est un axe d'amélioration, y compris pour l'AFD, qui envisage de renforcer son action pour renforcer les activités en matière d'éducation non formelle, notamment au Sahel et y compris en tenant compte de l'offre d'éducation arabo-islamique.

Pour conclure, aucune exclusion, et pas de biais en faveur de solutions pérennes d'éducation formelle. Cependant, la question de l'augmentation de l'offre éducative, dans toute sa variété est importante et le plaidoyer est nécessaire.

Sur l'offre bilingue : Nous avons pris le parti de ne pas préempter les activités éligibles à cet AP pour ne pas restreindre vos propositions mais il est bien entendu possible de l'intégrer dans la proposition en ce que des programmes d'éducation, de formation et d'alphabétisation en langues nationales constituent parfois des vecteurs forts pour garantir l'autonomisation (l'AFD le fait déjà dans certains pays).

Sur la question de l'âge : Comme évoqué plus haut, la tranche d'âge n'est pas exclusive. Sur l'âge secondaire ou la tranche 10-15 ans, les études pointent le besoin très fort et urgent, mais on le sait, cela peut être très différent en fonction des contextes.

Question (Plan): *quelles attentes en termes de membres du consortium ? quels sont les statuts considérés comme membres du consortium ? Quelles attentes en termes de criblage ?*

Réponse AFD : *Ci-dessous les critères retenus à ce stade pour les OSC membres ou cheffes de file du consortium :*

- *Le Projet soumis ne devra représenter plus de 70% du budget de l'OSC cheffe de file sur les trois derniers exercices certifiés, ce calcul s'applique uniquement à l'organisation cheffe de file*
- *L'OSC cheffe de file doit aussi être présente dans au moins un des pays ciblés par le projet*
- *Pas de critère de la nationalité des OSC en lead ou membres du consortium, notamment pas besoin de nationalité (être une association française de loi 1901)*
- *Les Organisations internationales (Nations Unies) ne sont pas éligibles à cet appel à projets*

En terme de criblage, nous ne développerons pas les critères dans cette réunion car vous recevrez une fiche outil/une proposition de formation sur les attentes de l'AFD en matière de criblage.

Question (ENDA GRAFF SAHEL): *Un ou plusieurs consortiums sera/seront retenus ?*

Réponse AFD : *comme pour les autres FSOF, un seul consortium sera retenu. Nous avons conscience de restreindre en cela la réponse qui sera apportée par cet AP à l'éducation des filles mais dans une logique d'efficacité nous sommes contraint-es de faire un choix de concentration pour avoir un effet levier en termes de volume. Nous pourrions organiser une réunion dans quelques mois sur la base des propositions reçues afin de poursuivre l'échange sur les besoins de financements.*

Question : *les OSC non françaises pourront-elles participer à cette formation sur la doctrine de filtrage?*

Réponse AFD: *nous revenons vers vous au plus vite avec la réponse à cette question*

Question (Plan) : Vous indiquez qu'il y aura 9 semaines entre le lancement de l'appel et la sélection. Pourtant dans la note vous avez indiqué que les propositions doivent être soumises le 23 mai au plus tard.

Réponse AFD : le calendrier a glissé : la note définitive sera corrigée pour intégrer ce minimum de 9 semaines à partir du jour de publication de l'appel à projet.

ANNEXE I : liste des participant·es

AIDE ET ACTION	Jérôme Geoffroy	Directeur Qualité
ADEQUATIONS	NICOLAS Yveline	Coordinatrice
AFD/DOE/CLS	Mar MERITA BLAT	Experte genre
AFD/DOE/EDU	Lucie MICHEL	
AFD/DOE/SAN	Audrey NIRRENGARTEN	Responsable d'équipe projet
AFD/MPC/DPA/OSC	Florence PRIOLET	Responsable projets
AFD/MPC/DPA/OSC	Emmanuelle CATHELIN	Responsable projets
AIDE ET ACTION	Mahfou DIOUF	Coordinateur régional Afrique
BSF (bibliothèque sans frontière)	Frédéric Murat	Responsable des Opérations Internationales
CNSL - Solidarité Laïque	Pascal Kouamé	Directeur des Actions de Coopération Internationale
Echos Communication ONG	Dominique Linossier	Responsable coordinateur Sénégal
Empow'Her	Marguerite Bannwarth	responsable Fundraising
ENDA GRAF sahel	Emmanuel NDIONE	secrétaire exécutif
EQUIPOP	Elise Fouillet	chargée d'accompagnement
FAWE	Houraye Mamadou Anne	Cheffe de bureau régional
FFMED	Julia SCWEITZER	
Fonds des Femmes en Méditerranée	BABA-AISSA Fawzia	Chargée du développement
Frères des Hommes	Caroline KIENTZ	Responsable de la gestion des projets à l'étranger
GRET	Mélanie Canino	chargée de mission genre
International Rescue Committee	Adeline Demoncey	Responsable partenariats
LE PLANNING FAMILIAL	NIOSI Marianne	Directrice exécutive
MEAE/DGM / DDD / HUMA	Eugénie TRESSENS	Rédactrice
Mouvement français pour le Planning Familial	Sherlen Sezestre	
OXFAM France	Haby Dramé	Chargée de Partenariats Institutionnels
OXFAM France	PICASSO Micol	Responsable financements
Plan international	Lamine BOB	

Plan international France	Laura Audouard	chargée de plaidoyer
Plan international France	DE PONCINS Charlotte	Directrice adjointe des programmes en charge du SERA
Plan international France	Sara TAWIL	
Plan international France	Giacomo ROSSI	Chargé de développement de projets et recherche de financements institutionnels
Plan international France	Franklin SYLVESTER	Responsable Pôle Géographique Middle-East, Eastern and South Africa – Asia and Pacific
Plan international France	Marie D'ARGENTRE	Responsable Pôle Géographique West and Central Africa
Secours Islamique France	Bouna C.E. Mbaye	Chargé de financements institutionnels
SGEN-CFDT	Dominique Bruneau	
VISION DU MONDE	Nathalie Brichard	chargée de projet
YARA LNC	Marie Mitterand	Présidente